

L'UQAM

Vol. XXVI N°5, 8 novembre 1999

UQAM
30 ans

3

Le CREFÉ devient
Centre d'excellence
en recherche



7

L'IFM₂ :
sa mission



8

Recherche sur la
valeur économique
du travail des aides
familiales



9

Dix nouveaux
Titres d'ici

En finir avec le sous-financement chronique

Le réseau universitaire québécois traverse une étape cruciale pour son développement. Le 27 octobre dernier, la rectrice Mme Paule Leduc s'adressait à la communauté uqamienne dans une allocution qui conjugait la confiance et l'espoir, au lendemain de la publication du Projet d'énoncé de politique à l'égard des universités par le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse M. François Legault. Commentant le projet de politique et les enjeux actuels pour l'UQAM, pour l'ensemble des universités ainsi que pour la société québécoise, Mme Leduc a par ailleurs précisé clairement les attentes de l'Université dans ce contexte. Le Journal l'a rencontrée.

L'UQAM a 30 ans, et c'est avec un sentiment de fierté que la rectrice mesure l'ensemble de ses réalisations. L'UQAM a fait ses preuves, elle est devenue une université à part entière qui ne redoute pas la compétition, et elle entend prendre la place qui lui revient, soutient Mme Leduc. « J'espère que la communauté peut voir un reflet d'elle-même. Parce que malgré une situation extrêmement difficile sur le plan budgétaire, les réalisations sont exceptionnelles, en enseignement, en recherche, du point de vue de la réussite des études comme de celui de la participation des chargés de cours et des employés de soutien à nos nouvelles manières de faire. »

Non à la hiérarchisation des universités

Écartant d'entrée de jeu la question de la hiérarchisation des univer-

sités, qu'elle considère un mauvais débat et une perte de temps, Mme Leduc insiste sur le fait que toutes les universités ont pour mission de favoriser l'accessibilité à un diplôme d'études supérieures, et que toutes ont aussi l'obligation d'exceller dans leurs domaines de formation et de recherche respectifs. « Ces distinctions simplistes entre modèles d'universités ne colent pas à la réalité québécoise. Contrairement aux États-Unis, toutes les universités québécoises sont publiques et financées de la même manière par le gouvernement. Dans l'énoncé du ministre, il n'y a pas non plus de telle conception, note la rectrice. Par ailleurs, cela ne veut pas dire que nous sommes toutes semblables. Nous avons nos couleurs, nos spécialisations, nos identités, nos cultures différentes. Même nos populations étudiantes sont différentes. Cela colore nos visages, sans qu'il y ait de clivage. »

Un service public essentiel

Pour la première fois, le gouvernement s'apprête à reconnaître à l'université un statut de service public essentiel. « Je salue avec grand plaisir le projet de politique. C'est un pas en avant très important qui vient d'être franchi, assure Mme Leduc. Cela me rassure et confirme la mission extrêmement importante de l'université pour la société et le développement des savoirs. » La rectrice réserve toutefois son appréciation globale de l'énoncé ministériel lorsque seront connus la nouvelle politique de financement, attendue en décembre, et le plan stratégique de réinvestissement, prévu pour le printemps : deux étapes particulièrement cruciales pour l'avenir de l'UQAM, indique-t-elle.

Pour faire son travail, l'UQAM réclame 74,2 M \$

« Pour faire correctement notre travail, à l'UQAM, aujourd'hui, il



Mme Paule Leduc, rectrice.

faut corriger quelque chose qui ne marche pas. Nous sommes chroniquement sous-financés. Selon toutes les analyses et quels que soient les paramètres retenus, le constat est le même : l'UQAM est la plus pauvre parmi les pauvres. » Les données de la CREPUQ indiquent qu'en 1996-1997, l'UQAM gérait ses activités avec un niveau de ressources équivalant à 74 % de celui des autres universités. « Une condition essentielle de réussite, c'est le renforcement financier majeur, assure la rectrice. Nous réclamons

de Québec un redressement minimal de la base de financement de 23 M \$, ce qui correspond à un financement à 58 % des coûts moyens par étudiant, et un ajout de 41,2 M \$ au budget annuel qui servira uniquement à l'embauche de professeurs et de personnels de soutien. » Un redressement à 100 % du ratio personnel / EETP (étudiant équivalent à temps plein) représente l'embauche de 250 professeurs, en plus du remplacement à 100 % des dé-

Voir Finir en page 11

Quand être rebelle a un prix

Georges Anglade honoré par l'UNESCO

Professeur au Département de géographie, ancien ministre en Haïti, son pays d'origine, essayiste et romancier, Georges Anglade, de toute évidence, n'a rien d'un homme unidimensionnel! Or, cette trajectoire de vie particulière, aux allures de triathlon, vient de valoir au scientifique de renom, à l'homme politique et à l'écrivain réputé, une mention d'honneur José Martin décernée par l'une des plus prestigieuses tribunes internationales, soit celle de l'UNESCO. Notons que le Prix José Martí et les deux mentions d'honneur qui portent son nom visent à récompenser une personne ou un groupe qui, « en conformité avec les idéaux et l'esprit du grand penseur politique cubain, a



M. Georges Anglade, professeur au Département de géographie.

contribué, dans une région quelconque du monde, à l'unité et à l'intégration des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'à la préservation de leurs identités, traditions et valeurs historiques ».

Un Homme en trois dimensions

« Cette distinction recoupe une vie, 30 ans, où j'ai tenté de faire quelque chose en tant que scientifique, politicien et écrivain. Que l'UQAM ait permis que tout cela s'épanouisse, ça c'est extraordinaire! Je ne revendique aucune originalité particulière car le pari des trois morceaux en est un que beaucoup d'*homo uqamius* ont tenu. Ce que je peux dire, c'est que j'y ai mis toute ma passion! ».

L'homme de science

Docteur en géographie de l'Université de Strasbourg, Georges Anglade entre à l'emploi de l'UQAM dès 1969. Auteur de *L'Espace haïtien* (1974), il parcourt la Caraïbe et intègre ses recherches-terrains menées en Martinique, aux Bahamas et à Cuba dans l'ouvrage scolaire *Mon pays d'Haïti* (1977), pour passer ensuite à l'analyse des articulations entre l'île Hispaniola et le Venezuela. Ses travaux d'envergure, se situant au confluent de la géographie, de l'économie, de la démographie et de la cartographie, ont d'ailleurs mérité maints prix et distinctions. Actuellement, le

Voir UNESCO en page 11

Remise d'un doctorat honorifique à la Juge Louise Arbour



À lire en page 6

Bourses en sciences de la gestion



Dans l'ordre habituel, le président de la Fondation de l'UQAM, M. Guy Marier (B.A.A. 1972), président de Bell Québec, reçoit un chèque de 10 000 \$ de la part du président du Réseau Gestion UQAM, M. Serge Gravel (B.A.A. 1972), président de Radius publicité inc.

Le Gala Bénéfice Prix Performance 1999 du Réseau Gestion UQAM a permis de recueillir un montant de 10 000 \$ qui servira à financer des bourses destinées à des étudiants de l'École des sciences de la gestion. L'événement qui s'est tenu le 18 octobre dernier au Casino de Montréal fut l'occasion d'honorer les diplômés de l'UQAM en sciences de la gestion qui se sont particulièrement illustrés. Les 10 000 \$ remis à la Fondation ont été recueillis grâce à la participation de quelque 400 diplômés et représentants de l'UQAM présents au Gala.

Ce don s'inscrit dans la campagne de développement 1999-2000 de la Fondation qui vise à amasser 2 000 000 \$ pour l'accroissement des programmes de bourses d'études, le développement de la bibliothèque virtuelle et le secteur des sciences. La campagne est présidée cette année par Monsieur Serge Rémillard (M.B.A. 1987), premier vice-président à la Caisse de dépôt et placement du Québec et président des Services financiers CDPQ inc.

25 000 \$ pour la Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand

La Fondation Marc Bourgie remet-tait récemment 25 000 \$ à la Fondation de l'UQAM dans le but de participer au financement des activités de formation reliées à la Chaire Téléglobe Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques. Déjà, grâce à cette importante contribution, une première bourse de 6 250 \$ vient d'être décernée à Françoise L. Perreault, étudiante à la maîtrise en science politique, dont le projet de mémoire porte sur le processus de

paix israélo-arabe. Précisons qu'en plus de ses études, la jeune lauréate (au centre sur la photo) assume la fonction de coordonnatrice d'une des constituantes de la Chaire, soit le Groupe de recherche et d'étude sur la sécurité au Moyen-Orient (GRESMO). On l'aperçoit ici entourée de M. Houchang Hassan-Yari, directeur de recherche du GRESMO, et de Mme Claude Bourgie-Bovet, présidente de la Fondation Marc Bourgie.



Faculté de science politique et de droit

Élection du doyen prochainement

La dernière-née des Facultés de l'UQAM, la Faculté de science politique et de droit, se dotera prochainement d'un doyen. Le processus de désignation, identique à celui qu'ont connu les Facultés et Secteurs l'an dernier, est enclenché ces jours-ci avec l'appel de candidatures. Les professeurs réguliers ont jusqu'au 12 novembre pour soumettre leur candidature. La consultation au suffrage universel permettra à l'ensemble des membres de la Faculté – professeurs, chargés de cours, employés de soutien et étudiants – de se prononcer. Le

scrutin, qui se tiendra du 4 au 10 décembre, s'effectuera par le biais du système de votation téléphonique VOTEL. Les votes seront ensuite compilés et les résultats modulés selon l'indice de pondération accepté par la communauté, soit professeurs : 70 %; chargés de cours : 10 %; employés de soutien : 9 %; et étudiants : 11 %. Sous réserve de l'approbation des instances concernées – Conseil académique, Commission des études, Conseil d'administration – le nouveau doyen devrait entrer en fonction le 1^{er} février prochain.

Le Camp scientifique UQAM

Un millier de jeunes ont participé à l'aventure !



On aperçoit, au centre, M. Serge Choinière, président de Gescona et concepteur-fondateur du Camp scientifique UQAM, entouré de deux jeunes animateurs ayant œuvré à l'édition 1999, soit Geneviève Brodeur, étudiante au bac en administration et Alexandre Gaudreault, fraîchement diplômé du bac en enseignement préscolaire-primaire.

Le directeur du Service des entreprises auxiliaires, M. André Robitaille, conviait récemment les membres de la communauté universitaire à une présentation « branchée » du Camp scientifique UQAM, incluant les travaux des jeunes de 8 à 14 ans qui y ont participé. Ce programme, fondé en 1996, aura connu un vif succès au fil des ans, attirant pas moins de 1 000 enfants et adolescents, dont 300 « campeurs virtuels » pour la seule édition 1999. Accrédité par l'Association des camps du Québec, le Camp scientifique offre aux jeunes une pléiade d'activités qui, adaptées à leur âge, leur permettent de conjuguer l'observation du monde naturel et la création multimédia, l'expérimentation scientifique et le bricolage informatique, le tout dans un cadre estival décontracté.

conseillers et de gestionnaires en loisir et tourisme, le Camp assure désormais l'encadrement des enfants dans le tout nouveau Pavillon J.-A.-DeSève, tout en les entraînant à la découverte de d'autres sites du grand Montréal, dont celui de l'Île Sainte-Hélène. Pour un meilleur aperçu des activités offertes, des travaux déjà réalisés par des jeunes, ainsi que des coûts et modalités d'inscription, on peut naviguer allégrement sur le site internet du Camp dont la conception originale revient à Gescona. Idée de génie, on y trouve deux entrées, l'une destinée aux parents et l'autre, dans une version simplifiée et plus colorée, s'adressant aux enfants. Les places étant limitées, on a tout intérêt à y penser avant l'été 2000.

Géré conjointement par l'Université et Gescona, une entreprise de

Sur Internet :

<http://www.unites.uqam.ca/campsc>

PROCHAINE PUBLICATION

NDLR : Notre prochaine édition sera exceptionnellement publiée le 29 novembre prochain. Aussi nous vous invitons à faire part de vos informations au *Journal* le plus tôt possible.

VITE LU

Association de trois galeries d'art universitaires

La Galerie de l'UQAM vient tout juste de s'associer aux galeries d'art des universités de Concordia et de Sherbrooke pour créer l'Association de galeries d'art universitaires du Québec. Le regroupement permettra de renforcer les affinités naturelles des trois galeries, tout en favorisant le partage des ressources, afin d'élargir les possibilités de programmation individuelles et de créer des projets collectifs. Dans une prochaine édition, le *Journal L'UQAM* traitera plus avant du rôle de cette nouvelle Association et des retombées qu'elle est susceptible d'entraîner.

Nouvelle dénomination

La Commission des études vient de recommander au Conseil d'administration de l'Université de changer la dénomination du Secteur des arts pour celle de Faculté des arts. Cette décision fait suite à une recommandation unanime du Conseil académique du Secteur des arts.

L'UQAM

Éditeur
La direction du Service de l'information et des relations publiques
Université de Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. «Centre-ville»
Montréal, Qué., H3C 3P8
Service de l'information interne
Directeur : Jean-Pierre Pilon
Rédaction : service de l'information interne
Tél. : 987-6177
Local J-M330
Adresse électronique :
JOURNAL.UQAM@UQAM.CA
Version W3 : <http://www.medias.uqam.ca>
Le service de l'information interne est responsable de la publication de *L'UQAM* dont le contenu n'engage pas la direction de l'Université.
Publicité :
Rémi Plourde : 987-4043
Secrétaire : France Brûlé 987-6177
Photographies :
J.A. Martin et Sylvie Trépanier
Mise en page :
Services de graphisme, SIRP
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216
La reproduction des articles, avec mention obligatoire, est autorisée sans préavis.

Concours FCAR

Le CREFÉ, Centre d'excellence en recherche !

Le Centre de recherche sur l'emploi et les fluctuations économiques (CREFÉ) de l'UQAM a obtenu du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) le statut très convoité de Centre d'excellence en recherche, ainsi qu'une subvention d'environ 350 000 \$ pour les trois prochaines années. Fondé en 1992, le CREFÉ est un jeune centre de recherche où la moyenne d'âge des chercheurs est de 38 ans seulement.

Des performances remarquables

« Il s'agit d'une reconnaissance du haut niveau de qualité de nos recherches¹ et de notre rayonnement tant national qu'international », soutient Louis Phaneuf, directeur du CREFÉ et professeur au Département des sciences économiques. Selon M. Phaneuf, le CREFÉ a prouvé qu'il abrite des chercheurs de fort calibre. Ainsi, l'an dernier, avec pas moins de sept projets de recherche présentés dans le cadre des concours FCAR et CRSH, les membres du CREFÉ ont réussi à obtenir un taux de succès de 100 % ! En outre, deux équipes de chercheurs du Centre avaient présenté chacune un projet, l'un au concours FCAR-équipes pour chercheurs établis, et l'autre au concours FCAR-équipes de jeunes chercheurs. « Nos deux équipes ont dominé leurs compétitions respectives », souligne M. Phaneuf. N'oublions pas que nous évoluons dans un champ de connaissances des plus classiques. Quelle université, de la plus petite à la plus grande, n'a pas son département de sciences économiques ? La compéti-

tion est donc très forte et nous avons réussi malgré tout à faire notre marque ».

Par ailleurs, ce qui a aussi valu au CREFÉ ce statut de Centre d'excellence, c'est sa notoriété internationale. « Au cours des quatre dernières années, explique M. Phaneuf, 40 % des publications du Centre ont paru dans les revues de sciences économiques les plus prestigieuses dans le monde. Des revues dont le taux de rejet des articles soumis peut atteindre 95 %. De plus, nous sommes régulièrement invités à participer à des congrès ou des colloques aux États-Unis et en Europe. Enfin, de tous les centres universitaires québécois spécialisés en économie, le CREFÉ est celui dont les activités de recherche suscitent le plus d'intérêt sur Internet ».

La mission du CREFÉ

Rappelons que le Centre vise à explorer l'effet du dynamisme du marché du travail sur les fluctuations et la performance économiques à l'échelle nationale et internationale. Les recherches portent, notamment, sur la simulation à des fins de politique économique d'une génération nouvelle de systèmes mathématiques dynamiques de l'économie conçus pour comprendre et influencer sur le comportement global de l'emploi, de la production et des prix. À travers ces modèles se réalise



M. Louis Phaneuf, directeur du Centre de recherche sur l'emploi et les fluctuations économiques (CREFÉ).

l'union des niveaux d'analyse micro et macroéconomique au sein d'une même approche englobante tout en permettant de dresser un bilan plus éclairé de l'efficacité des politiques économiques et de concevoir des réformes praticables. « Les méthodes et les modèles macroéconomiques que nous avons élaborés, nous sommes les seuls à les utiliser au Québec. La macroéconomie est l'apanage de l'UQAM », de préciser Louis Phaneuf.

Les projets du Centre

Grâce à la subvention du FCAR, le CREFÉ organisera d'abord une série de conférences et de séminaires permettant d'accueillir les meilleurs cher-

cheurs en économie sur le plan international². Deuxièmement, explique M. Phaneuf, « nous pourrions bonifier les bourses d'études en offrant des compléments de financement à nos étudiants de maîtrise et de doctorat parmi les plus prometteurs en recherche ». À ce propos, soulignons que depuis 1995, le CREFÉ a contribué à la formation et au placement de quelque 45 étudiants de cycles supérieurs qui travaillent comme économistes professionnels et occupent des emplois de prestige. « Le taux de placement de nos étudiants de maîtrise est de 100 %. Ils sont les plus en demande auprès de diverses institutions comme la Banque du Canada ou le ministère fédéral des Finances dont le système de recrutement est pan-canadien. C'est tout à fait exceptionnel ». Enfin, l'argent obtenu permettra de renforcer le parc d'équipement informatique du CREFÉ.

1. Les chercheurs du CREFÉ oeuvrent dans cinq axes de recherche : 1) dynamique du travail et cycle; 2) macroéconomie financière et emploi; 3) structure du marché du travail; 4) politiques économiques et réformes praticables; 5) cycles économiques internationaux.
2. Ainsi, par exemple, les directeurs des départements de sciences économiques du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et de l'Université de Princeton viendront rencontrer les membres du CREFÉ. « Ce sont des gens qui ont de lourdes responsabilités administratives et qui sont donc très sélectifs quand ils répondent à des invitations ».

VITE LU

Louise Dupré à l'Académie des lettres

La professeure du Département d'études littéraires Louise Dupré a été récemment élue à l'Académie des lettres du Québec. L'œuvre de cette poète, romancière et critique littéraire lui a déjà valu plusieurs distinctions : le prix Alfred-Desrochers en 1984 pour son recueil de poésie *La peau familière*, le Grand Prix de poésie de la Fondation des Forges en 1993 pour *Noir déjà*, le Prix de la Société des écrivains canadiens en 1996 et le prix Ringuelet de l'Académie des lettres du Québec en 1997 pour le roman *La memoria*. Fondée en 1944 par Victor Barbeau, l'Académie réunit 35 personnalités, intellectuels et écrivains qui, par leur œuvre et leur action, ont défendu la langue française et illustré la littérature québécoise.

Nomination

Le doyen de la Faculté des sciences humaines, M. Robert Proulx, a été nommé représentant de l'UQAM au Conseil d'administration du CLSC René-Cassin / Institut universitaire de gérontologie sociale du Québec (IUGSQ). M. Proulx était déjà membre du Comité conjoint UQAM/IUGSQ et cette nomination lui permettra d'assurer une continuité entre les différentes instances. Rappelons que le CLSC René-Cassin réserve deux postes au sein de son Conseil d'administration à des représentants des universités. Un de ces postes est occupé en alternance par l'UQAM et l'Université de Montréal et l'autre est réservé à l'Université McGill.

Renée Joyal au CA des Centres Jeunesse

Spécialiste du droit des jeunes, la professeure du Département des sciences juridiques Renée Joyal représentera l'UQAM au sein du Conseil d'administration des Centres Jeunesse de Montréal. Désigné institut universitaire affilié avec l'UQAM et l'UdeM par le ministre de la Santé et des services sociaux, les Centres Jeunesse de Montréal regroupent 12 centres qui offrent une gamme de services à des jeunes en difficulté. Madame Joyal assumera donc un deuxième mandat d'une durée de trois ans au Conseil de l'organisme. La professeure possède une large expérience dans le domaine du droit de la famille et des jeunes, particulièrement en ce qui concerne les règles juridiques qui régissent l'intervention de l'État à l'égard des enfants abandonnés, négligés, maltraités ou ayant commis des infractions. Ses ouvrages inspirent régulièrement la magistrature.

Récent colloque sur l'État et les universités

Une centaine de personnes incluant des professeurs, chercheurs et décideurs du réseau universitaire québécois se sont réunis récemment à l'UQAM pour analyser les rapports entre l'État et les universités, ainsi que les enjeux et le rôle des acteurs qui y sont rattachés. Le colloque était organisé par le Groupe de recherche sur l'enseignement supérieur (GRES), affilié au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST), ainsi que par les professeurs Denis Bertrand et Paul Beaulieu, qui ont également dirigé la publication d'un ouvrage sur le même thème (voir Titre d'ici page 9). Le colloque et la publication du livre tombaient pile, à quelques semaines du très attendu énoncé de politique du ministre de l'Éducation concernant les universités.

Le programme du colloque a permis d'aborder plusieurs thèmes, parmi lesquels les perspectives historiques et comparatives, les nouveaux rapports entre l'État et le monde universitaire, le rôle de l'État dans le financement des affaires universitaires



Le professeur Denis Bertrand, du Département d'organisation et ressources humaines.

et dans le maintien de l'accessibilité, de même que les options stratégiques de l'État québécois pour la prochaine décennie. « L'idée fondamentale qui s'est dégagée du colloque, c'est que l'université est un monde riche, complexe et diversifié », explique Denis Bertrand, professeur au Département d'organisation et ressources humaines.

L'État doit-il intervenir dans le monde universitaire? Selon M. Bertrand, qui s'intéresse depuis fort longtemps à la question, « contrairement à d'autres endroits dans ce monde sous influence néo-libérale, il y a au Québec un consensus sur le fait que l'État doit intervenir. Personne ne semble remettre en question ce rôle de l'État. La question qui se pose toutefois est de trouver l'équilibre adéquat [...] Il n'y a pas de vision homogène quant aux pistes à suivre. Certains sont inquiets de la politique qui semble s'annoncer au MEQ, alors que d'autres soutiennent que le Québec est un modèle exemplaire. Il reste que la plupart reconnaissent la nécessité d'améliorer la reddition de comptes et la réévaluation de programmes. »

Quelles sont les avenues à privilégier, d'un point de vue stratégique ? « Il n'y a pas de réponses simples quant aux options stratégiques, explique M. Bertrand. Identifier les acteurs et les enjeux, déterminer les perspectives à moyen et à long termes, puis cibler des actions à court et à

moyen termes, voilà ce qu'il s'agit de faire. Mais présentement la balle est dans le camp du gouvernement. » Des choix s'imposent, et tout indique que le gouvernement va procéder en ciblant des priorités. « Ce qui m'inquiète personnellement, c'est ce qui adviendra des secteurs qui sont essentiels mais qui risquent de ne pas être considérés prioritaires. Les assises permanentes sont très importantes à l'université, estime M. Bertrand. »

Contrairement à l'Ontario qui dispose d'un très important Centre de recherche sur l'enseignement supérieur, le Québec ne compte pas de tradition comparable. Il y a bien quelques chercheurs isolés, mais la recherche dans ce domaine s'effectue plutôt dans les ministères, dans les bureaux de recherche institutionnelle et à la CREPUQ. Le colloque visait aussi à établir un courant de recherche sur l'enseignement supérieur au Québec. L'affiliation récente du GRES au CIRST, après avoir été rattaché à l'UQ, témoigne de l'évolution de ce courant.

Nouveau diplôme de 2^e cycle Qu'est-ce que la communautique ?

Les départements de technologie et de management, de communications et d'informatique sont les responsables d'un nouveau Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en communautique appliquée¹. En vigueur à compter de janvier prochain, ce programme s'adresse, dans un premier temps, à des enseignants du primaire et du secondaire, ainsi qu'à des professionnels du milieu de l'enseignement tels que des directeurs d'école et des conseillers pédagogiques². On s'attend à ce qu'une quarantaine de personnes participent aux premières sessions de formation.

Les objectifs

Le DESS en communautique appliquée vise essentiellement à former des professionnels aptes à concevoir, planifier, produire et analyser des réseaux virtuels de communication dans leurs milieux de travail. Il vise aussi à développer la compréhension des phénomènes de groupes reliés par ordinateur et l'aptitude à analyser les liens dynamiques engendrés entre les systèmes sociotechniques et les caractéristiques culturelles, organisationnelles et décisionnelles de l'environnement. Et comme l'explique M. Pierre-Léonard Harvey, un des responsables du programme et professeur au Département des communications, l'orientation principale du programme consiste à permettre à des enseignants, qui maîtrisent déjà les outils informatiques, d'approfondir leurs connaissances. Elle veut aussi faciliter l'introduction de nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à des fins de réseautage, dans un esprit de collaboration, pour partager des expériences, élaborer des projets communs et stimuler la réflexion sur la pédagogie. Bref, de souligner M. Harvey, « les enseignants ont besoin d'un forum où ils pourront partager leur nouveau savoir et échanger sur les conséquences pédagogiques qu'entraîne l'introduction des NTIC dans la salle de classe ».

La communautique ?

La communautique est un nouveau champ d'expertise en sciences sociales qui repose sur la convergence de plusieurs disciplines (sciences de



À l'avant-plan, M. Pierre-Léonard Harvey, professeur au Département des communications et derrière, M. Gilles Lemire, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

la communication, psychosociologie, anthropologie, informatique de gestion, sciences cognitives, etc.). Son but est de mieux comprendre les phénomènes de groupes reliés par les réseaux informatiques et de mieux connaître les liens entre l'évolution de ces groupes et les caractéristiques techniques des environnements virtuels dans lesquels ils évoluent. « C'est aussi, de préciser M. Harvey, un modèle triadique de communication, fort différent du modèle classique "émetteur-récepteur", où trois pôles sont en interaction traduisant une dynamique d'appropriation et d'apprentissage : interactions et liens entre les individus et les groupes ; aménagement des contenus informationnels et culturels ; infrastructure physique, architecture réseau et technologie logicielle ».

Nous voulons, ajoute M. Harvey, rétablir le caractère éthique des technologies de communication en mettant notamment l'accent sur les enjeux hu-

ains. Ainsi, la communautique entend exploiter les ressources multimédias de l'Internet comme un instrument au service du développement social, éducationnel, économique, politique et culturel de diverses communautés.

1. À noter que ce projet de DESS fait partie d'une initiative plus large qui englobe des aspects de recherche appliquée, des collaborations avec des commissions scolaires du Québec, ainsi qu'une participation aux travaux d'une équipe de recherche transdisciplinaire formée de professeurs de l'UQAM et de l'Université Laval dont M. Gilles Lemire de la Faculté des sciences de l'éducation.
2. Outre la sphère de l'éducation, les travaux de la communautique portent sur quatre autres secteurs d'activités : la sphère de la production économique, la sphère communautaire ou sociale, la sphère culturelle et la sphère scientifique.

Maîtrise en intervention sociale Deux nouvelles concentrations

Le programme de maîtrise en intervention sociale¹ comporte désormais deux nouvelles concentrations, soit celle en études sur la mort et le deuil, et celle en toxicomanie. Elles viennent ainsi s'ajouter à la concentration en études féministes qui existait depuis la naissance du programme, il y a dix ans.

Comme le précise Danielle Desmarais, directrice du programme de maîtrise, le programme d'études sur la mort et le deuil, qui existait depuis deux ans à l'UQAM, n'était plus rattaché à un département en particulier et avait connu des hauts et des bas. « Les études sur la mort, souligne Mme Desmarais, font partie de l'originalité de l'UQAM et viennent répondre à des besoins sociaux. Par exemple, tout le domaine des soins palliatifs, ou encore le travail d'accompagnement des personnes qui sont condamnées à mourir, et de leurs proches, c'est relativement nouveau au Québec. Par ailleurs, on sait qu'il se fait peu de recherches en la matière. Le fait de développer une telle spécialisation au sein de la maîtrise ne peut qu'aider à initier des projets de recherche ».

Quant à la concentration en toxicomanie, il s'agit d'un précédent pour l'UQAM. « Nous voulons ainsi répondre à des besoins de formation plus poussée, mais dans une perspective sociale et non seulement biomédicale. Là aussi, on aimerait contribuer à donner une impulsion à la recherche qui, jusqu'à présent, est très collée aux études de terrain ».

Le programme de maîtrise en intervention sociale, d'expliquer Mme Desmarais, s'adresse à des intervenants sociaux, majoritairement des femmes, qui proviennent de tous les horizons et qui désirent jeter un regard nouveau sur leur pratique. Le programme vise à former des personnes capables d'allier pratique sociale et recherche afin de leur assurer une polyvalence leur permettant de faire face aux nouveaux enjeux sociaux et aux transformations des réalités. « Les in-



Mme Danielle Desmarais, directrice du programme de maîtrise en intervention sociale.

tervenants sociaux, dont certains possèdent de 10 à 15 années d'expérience, ont souvent à faire face à des phénomènes d'usure et d'épuisement professionnels. Beaucoup se questionnent sur le sens de ce qu'ils font. Aussi, ressentent-ils le besoin de prendre du recul et de se ressourcer en vue de renouveler leur pratique. C'est ce que le programme de maîtrise leur permet, entre autres, de faire. Ils peuvent alors échanger avec des intervenants de multiples lieux et champs d'intervention, comme ceux auprès des jeunes, des femmes, des personnes âgées, etc. ».

Afin que la formation continue de prendre en compte les nouveaux mouvements sociaux, la direction du programme de maîtrise a aussi pour projet de créer, dans le domaine de l'économie sociale, soit une concentration, soit un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)

Pour être admis au programme, les candidats doivent posséder, notamment, deux années d'expérience pertinente. Quant aux personnes qui veulent entreprendre des études à la maîtrise avec un baccalauréat autre que celui de travail social ou de sociologie, elles se verront imposer des cours d'appoint (maximum de six crédits) ou une propédeutique (neuf crédits et plus). À noter que les cours d'appoint peuvent être suivis en parallèle avec la scolarité de maîtrise.

1. Le programme est offert conjointement par les départements de travail social et de sociologie.

SOUTENANCES DE THÈSE

Psychologie

Mme Janet Cleveland
La mise en acte de fantasmes de réparation ou de sauvetage par des psychothérapeutes.
Direction de recherche :
Mme Marie Hazan
Le 5 novembre 1999.

Mme Michèle Hogue
Le rôle de l'observation dans la hiérarchie de dominance triadique

chez la poule domestique.
Direction de recherche :
M. Jacques Beaugrand
Le 2 décembre 1999.

Sémiologie

Mme Johanne Lalonde
Représentation et subversion des genres dans la série « The Woman from Malibu » de Colin Campbell.
Direction de recherche :
Mme Élène Cliche
Le 15 novembre 1999.

Sciences de l'environnement

M. Michel Fortin
Les effets à l'hétérogénéité de la nourriture dans une érablière et de la température sur la livrée des forêts (Malacosoma Disstria Hbn).
Direction de recherche :
M. Yves Mauffette
Le 3 novembre 1999.

M. Deke Zhang
Flux of Short-lived Radio Isotopes in the Marginal Marine Basins of Eastern Canada.
Direction de recherche :
M. Claude Hillaire-Marcel
Le 12 novembre 1999.

UQAM
30 ans

COLLOQUE

Faire le point sur la question du génocide

Le Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation de la paix et le Département des sciences juridiques de l'UQAM organisent un colloque international sur la question du génocide qui se tiendra les 19 et 20 novembre prochains à Montréal.

Selon les organisateurs de l'événement, le succès du maintien de la paix dans le monde nécessite la compréhension des causes des génocides, des moyens de les prévenir et des questions délicates entourant la poursuite des coupables dans des sociétés déchirées par ce phénomène et qui tentent de reconstituer leurs assises. Rappelons qu'une Convention sur le génocide avait été adoptée en 1948 à la suite de la tragédie de l'Holocauste. Mais pendant plus d'une quarantaine d'années, la Convention a été à peine perçue comme une singularité du droit international. C'était avant que les années 1990 ne viennent changer la donne.

En effet, une nouvelle vague d'atrocités (ex-Yougoslavie, Rwanda), associée à un intérêt toujours plus vif de la communauté internationale envers la poursuite pénale concernant les violations des droits de la personne, ont propulsé la Convention sur le génocide au premier rang des préoccupations mondiales. D'importantes causes sont actuellement devant la Cour internationale de Justice et devant les tribunaux spéciaux établis par le Conseil de sécurité de l'ONU.

Le colloque réunira des spécialistes en provenance de plusieurs pays. À noter que M. William Schabas, du Département des sciences juridiques, a agi en tant que conseiller scientifique pour l'organisation du colloque. Celui-ci aura lieu à l'Hôtel Crowne Plaza Centre, au 505, rue Sherbrooke est. Les frais d'inscription sont de 25 \$ pour les étudiants. Pour de plus amples informations, on peut contacter le Centre Pearson : (514) 288-5959.

RÉMI PLOURDE

PUBLICITÉ: 987-4043

Se chauffer sans se saigner Un impossible défi pour les ménages à faible revenu ?

De nombreux ménages québécois éprouvent des difficultés à payer leur facture d'électricité, en dépit de réductions importantes dans la part du budget qu'ils consacrent à l'alimentation et autres dépenses essentielles. Plusieurs ont même recours à des emprunts de source douteuse, comme des prêts usuraires, afin d'éviter un éventuel débranchement. Voilà quelques-unes des constatations troublantes qui ont mené l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Sud-Ouest de Montréal à s'associer au professeur Philip Merrigan pour effectuer une recherche sur l'évolution des coûts de l'énergie et autres dépenses des ménages à faible revenu.

L'hypothèse de départ

L'intuition de départ de l'ACEF, d'expliquer M. Merrigan, était à l'effet que les dépenses d'électricité avaient augmenté de façon substantielle au cours de la dernière décennie pour les ménages à faible revenu. « Cette association avait observé que de plus en plus de gens recouraient à son expertise pour négocier une entente de paiement avec Hydro-Québec. Par ailleurs, les données de cette dernière indiquaient une augmentation notable des dossiers d'arrérages et d'interruption de service dans le secteur résidentiel ». Restait à savoir pourquoi les ménages à faible revenu parviennent de moins en moins à subvenir à leurs besoins essentiels et se retrouvent da-

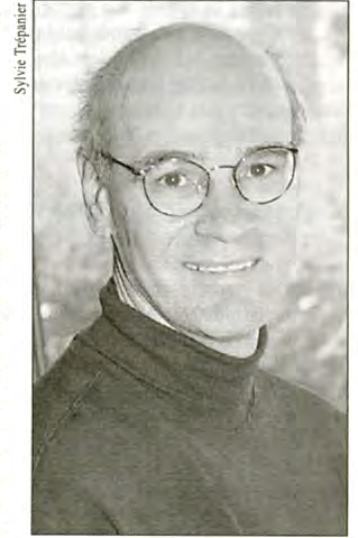
vantage en défaut de paiement avec Hydro-Québec.

Dépenses à la hausse et revenus stagnants

Avec l'assistance de Marc Kircher, étudiant à la maîtrise en économique, le professeur Merrigan a scruté trois grandes enquêtes de Statistique Canada sur les dépenses des familles. De manière générale, il a constaté qu'entre 1986 et 1996, le coût de la vie au Québec a augmenté de 33,1 %, tandis que le coût de l'électricité enregistrait une augmentation de 48,6 %. Au cours de la même période, il a observé que le revenu réel de l'ensemble des ménages n'avait pas véritablement progressé. Toutefois, dans le cas des plus démunis, non seulement le revenu stagne, mais les dépenses de consommation, en dollars constants, ont fortement augmenté, excédant les revenus bruts et « obligeant ces ménages à s'endetter plus largement que la moyenne pour subvenir à leurs besoins ».

Une situation précaire

Selon M. Merrigan, que ce soit en retenant les ménages québécois ayant des revenus bruts en deçà de 20 000 \$ ou en utilisant le critère du seuil de pauvreté appelé LIM², on obtient, *grosso modo*, les mêmes résultats : entre 1986 et 1996, les personnes à faible revenu ont été les plus durement touchées par l'augmentation des dépenses en électricité, à laquelle s'est ajoutée, dans leur cas, une hausse du



M. Philip Merrigan, professeur au Département des sciences économiques.

prix des loyers. En fait, les locataires ayant un revenu inférieur à 20 000 \$ ont subi la hausse la plus importante en dépenses d'électricité, soit 22 %, ce qui les a forcés à sabrer dans d'autres dépenses telles que les vêtements, les meubles et l'alimentation. « Ces gens ont très peu de marge de manoeuvre : locataires, ils ne peuvent guère se tourner vers d'autres sources d'énergie; disposant d'un faible revenu, ils se retrouvent souvent dans des logements vétustes et mal isolés. En dix ans, en dollars constants, leurs dépenses annuelles en loyer et en électricité ont augmenté de 500 \$. C'est beaucoup quand on sait que leur revenu moyen a stagné autour de 13 000 \$ ».

Pour sortir de l'impasse

Précisons que l'étude comporte un second volet rédigé par M. Roger Bousquet de l'ACEF du Sud-Ouest. Cette section fait part de l'expérience du groupe communautaire dans ce dossier et illustre, entre autres, la situation dramatique que vivent les ménages à faible revenu menacés de débranchement, dans un contexte marqué par la dépendance accrue aux banques alimentaires, l'augmentation de l'endettement et la difficulté de négocier avec Hydro-Québec des ententes respectant leur capacité de payer. On y propose en outre des pistes de solution diverses dont la création de logements sociaux et la mise sur pied d'un programme d'aide à l'énergie jumelé à l'Allocation au logement.

1. L'évolution des coûts de l'énergie et autres dépenses essentielles pour les ménages à faible revenu, Philip Merrigan, professeur au Département des sciences économiques et l'ACEF du Sud-Ouest de Montréal, Service au collectifités, Document no 78, 1999.
2. Il s'agit du *Low Income Measure* qui équivaut à définir la population pauvre comme celle des ménages ayant un revenu brut inférieur à 50 % de la médiane ajustée selon la taille de la famille.

La force d'être
en groupe



L'assistance juridique



Question

**Vous vendez votre véhicule.
Votre acheteur a-t-il des recours
contre vous ?**

Réponse

Avec **La Sécurité, Assistance juridique**, bénéficiez gratuitement des services d'information juridique d'un avocat ou d'un notaire, et ce, autant de fois que vous le désirez. Ils ont réponse à tout... ou presque.

Informez-vous dès maintenant :
Montréal : (514) 281-8121 • Québec : (418) 835-6806
Sans frais : 1 800 363-6344 • info@lasecurite.com

Université
du Québec
à Montréal



La Sécurité,
assurances générales

PREMIER EN ASSURANCE DE GROUPE

Hommage à une juriste remarquable

La juge Louise Arbour, docteure *honoris causa*

Ses souliers quelquefois vernis, quelquefois ferrés, l'ont portée de l'école à la guerre. C'est ainsi qu'inspirée par la célèbre chanson de Félix Leclerc *Moi mes souliers*, la juge Louise Arbour, ex-procureure des Tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda résumait son périple des trois dernières années à travers le monde et ses misères. Mais le 23 octobre dernier, Mme Arbour a fait un détour vers ses anciennes amours - le monde de l'enseignement - pour y recevoir un doctorat *honoris causa* à l'occasion de la collation des grades de la Faculté de science politique et de droit. L'UQAM a voulu par ce geste souligner la brillante carrière de cette juriste respectée au Canada et dans le monde, qui siège depuis septembre au plus haut tribunal du pays, la Cour suprême du Canada.



La rectrice Paule Leduc remettant à la juge Louise Arbour de la Cour suprême du Canada, un doctorat *honoris causa*, en compagnie du doyen intérimaire de la Faculté de science politique et de droit, Jacques Lévesque.

Née à Montréal en 1947, Mme Arbour a débuté sa carrière dans le milieu universitaire plus précisément à l'Université York, une institution relativement jeune, dont la mission et la contribution à Toronto rappellent celles de l'UQAM. De 1974 à 1987 Mme Arbour y a été professeure agrégée puis vice-doyenne à la faculté de droit, la Osgoode Hall Law School, conjuguant ces fonctions avec un engagement constant dans la défense des droits et libertés notamment à titre de vice-présidente de l'Association canadienne des libertés civiles. Spécialiste du droit pénal, elle fut courtisée par le système judiciaire ontarien et assumait entre 1987 et 1996 les fonctions de juge à la Cour suprême d'Ontario puis à la Cour d'appel.

Controversée, mais efficace

Reconnue pour sa grande capacité d'écoute et ses jugements équi-

tables, Mme Arbour ne redoute pas la controverse. En 1996, elle a déposé un rapport dévastateur sur le système pénitentiaire canadien, dénonçant le traitement cruel et dégradant subi par les femmes détenues du pénitencier de Kingston aux mains d'une escouade masculine chargée de réprimer une émeute en 1994. L'enquête qu'elle dirigea à titre de présidente de la Commission d'enquête provoqua la démission du responsable du système correctionnel et la présentation d'excuses formelles de la part du Soliciteur général aux prisonnières.

Au Tribunal pénal international instauré par le Conseil de sécurité de l'ONU, elle traqua sans relâche les criminels de guerre, en accumulant patiemment les preuves des crimes atroces. Geste sans précédent, elle a

accusé un chef de gouvernement en exercice, le président yougoslave Slobodan Milosevic, et quatre de ses acolytes de crimes de guerre, affirmant de ce fait un grand principe : la responsabilité pénale est personnelle et non collective. Cette stratégie offensive qui testait délibérément les limites du droit international empêchait non seulement Milosevic de négocier son impunité mais acculait les diplomates au pied du mur. Elle a le mérite d'avoir redonné espoir aux victimes de guerres intra-étatiques et contribué à installer les premiers jalons d'une justice internationale.

Briser le silence de l'indifférence

Les prises de position de Mme Arbour en faveur du droit de vote des détenus, de l'égalité des sexes et de l'intégration des handicapés à l'école

régulière illustrent sa détermination à défendre les droits de tous et toutes, indépendamment de leur condition sociale. Aux jeunes diplômés d'une Faculté qui s'applique à former des juristes épris de justice sociale, cette humaniste convaincue et convaincante livrait cette réflexion : « Vous savez qu'il est parfois impératif de se tenir en marge et de défendre des idéaux impopulaires, alors que le confort de la conformité est happé de sous nos pieds [...] Il faut avoir le courage de parler le langage du respect plutôt que la diatribe du mépris; de dénoncer l'injustice ou l'insulte à l'autre bout du globe; d'être la voix qui brise le silence de l'indif-

férence ».

Changer le cours des choses

Se disant honorée du diplôme que l'UQAM lui décernait, la juge Arbour a voulu inciter les jeunes diplômés à se dépasser dans le quoti-

dien : « L'éducation, c'est une capacité accrue de s'exprimer sans violence. Au seuil de vos aspirations professionnelles, armés de l'instrument pacifiste qu'est l'éducation, saisissez les occasions quotidiennes d'agir avec héroïsme. N'attendez pas en vain les grands défis. La vie de tous les jours nous offre des occasions innombrables de nous dépasser [...] Il n'y a aucune honte à ne pas être de tous les combats. Il est par ailleurs lamentable de minimiser sa participation en pensant qu'on n'a rien à contribuer. »

Soulignant, au nom de l'Université, cette carrière marquée par l'intégrité et la persévérance, la vice-rectrice à la formation Mme Lynn Drapeau compléta l'éloge en ces termes : « Nous retiendrons de cette juriste remarquable qu'elle est un modèle à suivre, tant pour ceux qui sont en pratique que pour les universitaires. L'engagement social de Mme Arbour nous a montré qu'une détermination à toute épreuve, alliée à une compétence irréprochable, peuvent changer le cours des choses ».

Chapeau !
aux diplômés 1998-1999

Le 23 octobre dernier, à la salle Marie-Gérin-Lajoie, l'ambiance était à la fête alors que près de 400 diplômés s'étaient donné rendez-vous pour célébrer leur réussite en compagnie de plus de 300 invités. Pas moins de quatre collations des grades ont eu lieu au cours de cette journée. La première réunissait une centaine de diplômés de la Faculté des lettres, langues et communications, et autant de participants pour la seconde, soit celle de la Faculté des sciences. Quant aux deux autres cérémonies, qui se sont déroulées en début de soirée, elles ont permis aux nouveaux bacheliers, maîtres et docteurs de la Faculté de science politique et de de droit, ainsi qu'à ceux du Secteur des arts, de démontrer une joie bien méritée après plusieurs années d'études et d'efforts. À noter qu'une autre collation des grades s'est déroulée depuis, soit celle du Secteur de l'éducation, alors même

que plusieurs cérémonies figurent encore au programme du mois de novembre, dont celles destinées aux di-

plômés de la Faculté des sciences humaines et de l'École des sciences de la gestion.



Fraîchement diplômés de la Faculté des lettres, langues et communications, Julie Dutil (bac en communications - relations humaines), Robert Gorse (bac en études littéraires), Roseline Tremblay (doctorat en études littéraires) et Christian Abgobli (maîtrise en communication).



Maria Liliana Madriz, étudiante au baccalauréat en design graphique Lauréate de la Bourse Simone-Genoud-Bochud

« L'apprentissage est un processus continu dans lequel on investit et on reçoit aussi beaucoup. C'est par des

appuis de la nature de la Bourse Simone-Genoud-Bochud qu'on ressent la reconnaissance de l'effort réalisé. C'est pour moi un grand honneur d'avoir obtenu cette bourse qui me pousse à continuer pour remettre, à mon tour, ce que j'ai reçu d'une société qui m'a accueillie à bras ouverts. »

Renseignements :

Danielle Dagenais-Pérusse
Téléphone : (514) 987-3000, poste 3094
Courriel : dagenais-perusse.danielle@uqam.ca

DONS
PLANIFIÉS



Bâtir

la tradition

ELEVATION AVANT

UQAM

LA FONDATION

L'IFM₂ : un atout majeur pour le secteur financier québécois

L'IFM₂ ça vous dit quelque chose ? Avec un sigle pareil, on se doute bien qu'il y a de la logique mathématique là-dessous ! C'est en effet sous ce vocable que se présente le nouvel Institut de finance mathématique de Montréal dont le siège social est situé à l'UQAM. Sa mission ? Promouvoir et coordonner la formation et le perfectionnement de spécialistes hautement qualifiés en finance mathématique avancée (voir encadré) et favoriser le développement de programmes de recherche dans ce créneau spécifique. Pour ce faire, l'Institut dispose d'un budget annuel de 1 100 000 \$ accordé par le gouvernement du Québec¹. L'objectif ultime ? Contribuer à faire de Montréal un centre d'excellence reconnu internationalement en matière de finance mathématique et constituer un outil majeur dans le positionnement stratégique du secteur financier québécois. Voilà à tout le moins le souhait qu'a exprimé le vice-premier ministre, Bernard Landry, lors du lancement officiel de l'Institut.

La clé du succès ? Coordination et synergie

« L'IFM₂, c'est en quelque sorte une table de coordination et de concertation entre le milieu financier et des affaires, le monde universitaire et le gouvernement » précise d'emblée M. Julien Bilodeau, professeur à l'École des sciences de la gestion et directeur général de l'Institut. Plus concrètement, on entend animer la vie intellectuelle dans le domaine de la



M. Julien Bilodeau, professeur à l'École des sciences de la gestion et directeur général de l'Institut de finance mathématique de Montréal.

finance mathématique; favoriser la coordination des programmes entre les six partenaires universitaires (Concordia, HEC, Laval, McGill, UdeM, UQAM); et encourager la mise en place de mécanismes (cours, conférences, séminaires) visant à maintenir à la fine pointe des connaissances les professionnels oeuvrant au sein des entreprises et organisations participantes².

Au niveau de la recherche, l'Institut compte développer des liens avec des institutions similaires à travers le monde et, plus près de nous, privilégier la mise sur pied de programmes de recherche conjoints universités-entreprises. « Un des objectifs de l'Institut, selon M. Bilodeau, est d'ailleurs de contribuer à instaurer un

processus de transfert de connaissances qui se fera tant au profit des partenaires universitaires que des entreprises et organismes de recherche participants ». Enfin, l'Institut devrait jouer un rôle d'appui aux efforts de recrutement déjà consentis par les universités. « Créer un milieu propice au recrutement et à la rétention des ressources professorales est un objectif majeur, d'affirmer M. Bilodeau. Comme en informatique, le problème des ressources humaines est particulièrement criant. Il y a, bien sûr, l'exode des cerveaux vers des institutions étrangères, comme le MIT par exemple, mais il y a aussi de nombreux départs en raison de l'attrait qu'exercent de grosses boîtes comme la Banque Nationale ou Hydro-Québec ».

CARRIÈRES EN FINANCE MATHÉMATIQUE

La formation en finance mathématique développe et intègre à la théorie financière conventionnelle des connaissances de pointe en mathématique, en informatique, en économie et en recherche opérationnelle. Elle prépare les étudiants à des carrières dans des domaines tels que : 1) la gestion de portefeuille sur la base de modèles d'optimisation dynamique (ex.: gestion de fonds de pension); 2) l'analyse et la valorisa-

tion de titres financiers (ex.: contrats sur titres à revenus fixes, contrats sur flux en monnaie étrangère); 3) l'analyse économétrique avancée et la prévision de séries financières (ex.: évaluation statistique de performance); 4) la gestion des risques financiers des entreprises (ex.: couverture des risques de variations des taux d'intérêts, des taux de change, des prix des matières premières).

À l'UQAM

La finance mathématique constitue un secteur qui s'est considérablement développé depuis 10 ans, a tenu à rappeler M. Bilodeau. « À l'UQAM, ajoute-t-il, plusieurs programmes de cycles supérieurs s'inscrivent carrément dans ce créneau spécifique : c'est le cas de la maîtrise en finance appliquée, offerte à compter de janvier prochain, et du doctorat en administration, et ce sera aussi le cas de l'éventuelle maîtrise en finance mathématique, actuellement sur la planche à dessin au Département de mathématiques. D'autres programmes sont également connexes, par exemple, le DESS en finance, le MBA recherche (option finance) et le MBA services financiers ». De toute évidence, il s'agit là d'un large bassin d'experts et d'étudiants qui, du double point de vue de la formation et de la recherche, pour-

ront profiter pleinement de la création de l'IFM₂, lequel devrait lancer son premier programme d'activités dès janvier prochain.

1. De ce montant, 400 000 \$ sont versés directement au Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO) pour sa participation aux activités de recherche de l'Institut. L'UQAM, qui s'est vu confier la responsabilité de mettre sur pied cet Institut en collaboration avec des partenaires universitaires et corporatifs, reçoit pour sa part un montant de 700 000 \$.
2. Parmi elles, figurent la Banque Nationale du Canada, Bombardier Capital, la Caisse de dépôt et de placement du Québec, la Bourse de Montréal, Hydro-Québec et l'Ontario Teachers' Pension Plan Board qui, toutes, ont un représentant avec droit de vote au Conseil d'administration de l'Institut.

Le projet CAFTIC

Implanter une école de nouvelles technologies en Afrique

L'a Chaire UNESCO-Bell en communications de l'UQAM et l'Institut des sciences et techniques de la communication (ISTC) de la Côte d'Ivoire se sont associés dernièrement afin de mettre en place le Centre africain de formation aux technologies de l'information et de la communication (CAFTIC)¹. Comme l'explique le titulaire de la Chaire, M. Jean-Paul Lafrance, « il s'agit d'implanter en Côte d'Ivoire une école de nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) qui offrirait, en production multimédia (CD-ROM, sites Internet), une formation de type universitaire à des professionnels provenant de pays francophones de l'Ouest et du Centre de l'Afrique, tels que le Sénégal et le Cameroun ». Comme l'UQAM possède les compétences et l'expertise nécessaires, ajoute-t-il, « nous sommes en mesure d'offrir à la fois de la formation, un soutien technique pour l'équipement de laboratoire, ainsi qu'un appui institutionnel en multimédia ».

Ce projet, qui ne fait que débiter, comporte trois volets. D'abord, la Chaire et le Département de communications ont été mandatés par l'ACDI

pour établir et équiper un laboratoire de production multimédia qui devrait être fonctionnel à compter de janvier prochain. Il faudra valider la configuration des équipements informatiques en fonction de la formation à prévoir, acheter et envoyer les équipements, puis les installer et les mettre en réseau au CAFTIC. Deuxièmement, assurer la formation de formateurs en l'orientant vers la création et la production de contenus en multimédia interactif. Déjà, trois étudiants ivoiriens ont suivi des sessions de formation intensives l'été dernier dans le laboratoire de technologies interactives de l'UQAM. La formation vise à développer un champ de compétences diverses : utilisation d'équipements spécialisés dans un environnement de travail numérique et informatique; assimilation des concepts fondamentaux de l'informatique et des technologies numériques; utilisation de logiciels en infographie, audiographie, montage et traitement vidéo-numérique; méthodologie de création, etc. Enfin, troisième volet, l'appui institutionnel de l'UQAM. Il s'agit de prévoir un certain nombre de missions, tant pour l'installation du matériel en Côte d'Ivoire, la mise en marche des laboratoires,



M. Jean-Paul Lafrance, titulaire de la Chaire UNESCO-Bell en communications.

l'évaluation de la première année de fonctionnement du CAFTIC, que pour la poursuite des opérations. En fait, souligne M. Lafrance, le projet CAFTIC est avant tout un concept pédagogique qui préconise une approche dynamique de création et de production de contenu, en mettant l'accent sur les échanges entre étudiants et enseignants.

Selon M. Lafrance, la production multimédia permet de préparer les

pays en voie de développement à la mondialisation de l'économie, à la modernisation des services aux citoyens, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'administration. Aussi, la formation, dans ces pays, de professionnels compétents en nouvelles technologies peut être un outil indispensable pour combler des besoins précis. « Il y a deux ans à peine, il n'y avait pas de noeud internet en Côte d'Ivoire. Il fallait se brancher sur des ordinateurs américains ou français. Ce qui illustre bien le manque d'infrastructures et de formation en matière de NTIC en Afrique. Les étudiants du CAFTIC seront les premiers Africains à être formés dans le domaine du multimédia. L'objectif est de les aider à devenir autonomes le plus rapidement possible ».

1. Soulignons que divers organismes ont contribué au financement de ce projet : L'Agence canadienne de développement international (pour le matériel), le ministère québécois des Relations internationales (pour la formation de formateurs), et le Fonds francophone des inforoutes (pour la formation et l'appui institutionnel).

VITE LU

Périple en Terre sainte

L'a communauté universitaire est conviée à assister, ce 8 novembre, à une conférence-diaporama portant sur la terre d'Israël et de Palestine. L'événement s'inscrit dans la foulée du voyage en Terre sainte qu'a effectué, en août dernier, un groupe d'étudiants du Département des sciences religieuses. À l'instigation du professeur et exégète Gérard Rochais, les participants à ce séjour d'études ont sillonné cette région du monde durant trois semaines. Cette aventure leur a permis non seulement de contempler de magnifiques sites anciens, mais encore, d'atteindre « une compréhension plus grande des enjeux de la modernité ». Les étudiants en sont revenus forts de nouvelles connaissances et riches d'impressions diverses dont ils vont rendre compte par le biais de cette conférence-diaporama. Lundi le 8 novembre, à 19 h, à la Salle D-R200. Entrée gratuite.

Les aides familiales : des femmes parmi les plus exploitées



Mme Ruth Rose, professeure au Département des sciences économiques.

Savez-vous ce qu'est une aide familiale ? Dans presque tous les cas, ce sont des femmes qui travaillent dans une résidence privée. Généralement, elles gardent des enfants et font le ménage, mais certaines s'occupent de personnes handicapées ou âgées, et d'autres n'effectuent que des tâches ménagères. Et tout cela en travaillant, en moyenne, 60 à 70 heures par se-

maine pour un salaire moyen de 271 \$. C'est ce qu'affirme Mme Ruth Rose, professeure de sciences économiques, qui vient d'obtenir une subvention stratégique du CRSH pour réaliser une recherche sur la valeur économique du travail des aides familiales, et ce à la demande de l'Association des aides familiales du Québec. Il s'agit d'une recherche d'intérêt public, sou-

ligne Mme Rose. « Ces femmes accomplissent un travail très dur qui demande des qualifications et qui mérite d'être mieux rémunéré. Il faut que la façon dont on les traite devienne quelque chose de *politically incorrect* ».

Actuellement, on dénombre environ 10 000 aides familiales au Québec et elles ne sont pas protégées par la Loi sur les normes du travail. Leurs tâches, explique la chercheuse, sont largement invisibles comme celles des femmes au foyer. Malgré les nombreuses études réalisées sur le travail ménager, personne n'a évalué de façon systématique la valeur économique du travail effectué par les aides familiales. « On a encore tendance à penser que les femmes à la maison ne font rien ou que leur travail n'exige pas de qualifications ou d'efforts. Cette même conception s'applique aux aides familiales dont certaines travaillent pourtant près de 24 heures par jour, sept jours par semaine, sans avoir la possibilité d'obtenir une journée de congé ».

Un des objectifs de la recherche consiste justement à mesurer la valeur économique du travail des aides familiales. Comment ? En demandant à un certain nombre d'entre elles de remplir un journal de bord dans lequel elles pourront énumérer toutes les tâches qu'elles accomplissent dans des intervalles de 15 minutes, et en les faisant participer à des entrevues individuelles. Par la suite, la valeur de ce travail sera mesurée en multipliant le temps consacré aux différentes tâches par les salaires de membres de professions équivalentes (cuisinier, éducatrice en garderie) sur le marché du travail régulier. La méthodologie s'inspirera de celle utilisée pour évaluer la contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) du travail ménager non-rémunéré effectué à l'intérieur de la famille.

« Certaines aides familiales, précise Mme Rose, possèdent peu d'instruction et ne connaissent pas leurs droits, comme les immigrants par exemple. D'autres ont une formation et peuvent négocier leurs conditions de travail ou dénicher un autre emploi. Mais la plupart se sentent isolées ». Ruth Rose souhaite que les résultats de la recherche servent d'instrument entre les mains de l'Association des aides familiales du Québec afin qu'elle puisse intervenir politiquement auprès du gouvernement pour qu'il oblige les employeurs à respecter les normes minimales du travail et ainsi améliorer les conditions de travail de ce groupe de femmes.

effectueront des visites d'entreprise. On aperçoit sur la photo, deux des étudiants équatoriens entourant M. Prosper Bernard, professeur au Département de stratégie des affaires, et M. Claude Lara Brozzesi, Consul général de l'Équateur à Montréal.

Pourquoi si peu de candidates en politique ?



Mme Évelyne Tardy, professeure au Département de science politique.

Pourquoi, parmi les femmes qui militent dans les partis politiques, la proportion de celles qui sont candidates aux élections est-elle inférieure à celle des militants qui deviennent candidats ? Telle est la question se trouvant au cœur d'une recherche dirigée par Évelyne Tardy¹, professeure au Département de science politique, qui vient d'obtenir pour les trois prochaines années une subvention de recherche stratégique du CRSH.

Cette recherche reposera sur une enquête approfondie auprès d'un échantillon important de militantes et de militants des deux grands partis politiques provinciaux, le Parti Québécois et le Parti Libéral. « Elle se mènera, précise Mme Tardy, en partenariat avec des représentants de ces partis, ainsi qu'avec l'Association féminine d'éducation et d'action sociales (AFEAS) et le Conseil québécois du statut de la femme. Des organismes qui sont intéressés à connaître les causes de la sous-représentation politique des femmes ».

L'objectif principal consiste à identifier, analyser et comprendre les raisons pour lesquelles, aujourd'hui, peu de militantes, par rapport aux militants, posent leur candidature pour des postes électifs. Ce projet s'inscrit dans le prolongement de travaux antérieurs menés dans les années 80, sous la direction de Mme Tardy, sur les différences et les similitudes entre l'action des hommes et des femmes en politique, dans les partis municipaux, dans les syndicats et divers groupes de femmes au Québec.

Diverses hypothèses seront vérifiées tout au long de la recherche : 1) Les militantes des grands partis pro-

vinciaux font face à des contraintes spécifiques qui les découragent à poser leur candidature lors des élections provinciales. Des contraintes d'ordre social et d'autres qui relèvent du système politique lui-même et de la culture organisationnelle des partis; 2) Proportionnellement moins nombreuses à occuper des postes stratégiques dans leur parti, ces militantes sont aussi moins sollicitées que leurs collègues masculins de poser leur candidature comme députées; 3) Parmi les personnes invitées à poser leur candidature, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir refusé de le faire, soit pour des raisons personnelles (famille, enfants, emploi), soit en raison d'un manque d'appui et de relations au sein du parti, ou encore d'un faible soutien financier; 4) Les mili-

tantes, toujours proportionnellement, privilégient moins un plan de carrière que leurs homologues masculins; 5) À un niveau hiérarchique plus élevé et pour des raisons différentes, les militantes et les militants sont peu favorables aux mesures d'action positive en faveur des femmes dans leur propre parti. Selon Mme Tardy, la recherche vise surtout à identifier des mesures concrètes pouvant faciliter les candidatures féminines. « Aucune autre recherche du même type n'a été réalisée au Québec et au Canada ».

Sur le plan méthodologique, 3 000 questionnaires, élaborés avec les partenaires, seront envoyés aux militantes et militants des partis. Des entrevues en profondeur seront menées avec ces derniers ainsi qu'avec des dirigeants des partis. Enfin, des documents des organisations politiques feront l'objet d'une analyse de contenu. « Notre démarche sera rigoureusement scientifique afin que les résultats de nos enquêtes ne puissent être contestés », soutient Mme Tardy. Quant aux retombées de la recherche, elles seront nombreuses : dossiers et recommandations pour les partenaires, articles pour les journaux et les revues scientifiques, série de conférences et publication d'un livre.

1. Parmi les collaborateurs de Mme Tardy, mentionnons M. Guy Bédard (UQAM), Mme Lucie Desrochers, M. Joël Gauthier, secrétaire général du Parti Libéral du Québec et Mme Lucie Papineau, députée du Parti Québécois.

Des étudiants de l'Équateur séjournent à l'UQAM



Une trentaine d'étudiants de l'Équateur séjournent durant 10 jours à l'UQAM dans le cadre du cours de gestion internationale du programme de MBA-Cadres offert par l'École des sciences de la gestion. Outre leurs activités académiques, ces étudiants

La linguistique à l'honneur sur le web

Sylvie Trépanier



Dans l'ordre habituel, le doyen de la Faculté des sciences humaines, M. Robert Proulx, en compagnie de Mme Fernande Dupuis et de M. François Daoust du Centre ATO de l'UQAM qui ont collaboré à la réalisation des deux sites, dont celui du CLEQ conçu par M. Philippe Barbaud, que l'on aperçoit à l'extrême droite sur la photo. Précisons que le logiciel d'analyse (SATO), permettant d'interroger les deux corpus, est une création de M. Daoust.

Deux corpus de données linguistiques, conçus par Philippe Barbaud, professeur au Département de linguistique et de didactique des langues, et par Mme Christine Portelance de l'UQAR, sont désormais accessibles sur de nouveaux sites Internet réalisés en collaboration avec le Centre d'analyse de textes par ordinateur (ATO) de la Faculté des sciences humaines de l'UQAM. Précisons d'emblée que le lancement officiel de ces sites, dont l'exploitation est destinée à un public averti - chercheurs, professionnels du langage, documentalistes - s'est déroulé en présence d'une brochette d'invités dont M. Jean-Claude Corbeil, sous-ministre associé au ministère de la Culture et des Communications.

Des corpus d'envergure

Le *Corpus linguistique en environnement québécois* (CLEQ) de M. Barbaud est constitué d'un ensemble de documents écrits relatifs au domaine de l'hydro-électricité au Québec, en particulier au projet de

construction du barrage de Grande-Baleine. Il s'agit d'un corpus de plus de 1,5 million de mots répartis en plusieurs sections : archives historiques, études techniques, devis de construction, etc. Ces documents représentent une mine d'informations susceptibles d'être exploitées tant par le linguiste que par l'ingénieur, le juriste, l'environnementaliste ou le terminologue. Sur le plan linguistique, on y fait des découvertes étonnantes en matière de terminologie du sol, de la flore, de la faune, de la toponymie française, anglaise et amérindienne. Quant au *corpus du Témiscouata (1930-1936)* de Mme Portelance, il est constitué de documents relatifs à la colonisation du Témiscouata à la suite de la crise de 1929.

La mise en réseau de ces deux corpus a été rendue possible grâce au programme de subventions du Secrétariat aux politiques linguistiques du ministère québécois de la Culture et des Communications pour le Fonds québécois des données linguistiques.

Sur Internet :

Le **Fonds québécois des données linguistiques**
<http://www.spl.gouv.qc.ca/banque/banque.html>

Centre ATO
<http://www.ling.uqam.ca/sato>

VITE LU

Vie associative

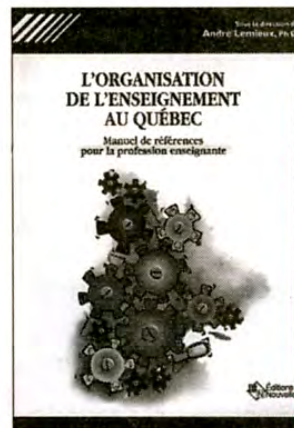
Quatre associations étudiantes de programmation ont récemment déposé aux Services à la vie étudiante une demande de reconnaissance en vertu de la Politique no 32 de l'Université. Il s'agit des associations suivantes, soit l'Association étudiante de l'Unité de programme en communications (relations humaines); l'Association étudiante de l'École de langues de l'UQAM, l'Association étudiante

des cycles supérieurs de science politique de l'UQAM et l'Association étudiante de cycles supérieurs de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. À noter qu'un référendum auprès des clientèles visées par ces quatre associations est déjà en cours, la période de scrutin se poursuivant jusqu'au 12 novembre. Précisons que le dépouillement des enveloppes-réponses se fera dans la semaine qui suit, soit les 15 et 16 novembre prochains.

Titres d'ici

Formation des maîtres

Au Québec, rappelle-t-on d'emblée dans cet ouvrage, les universités se sont vu confier la tâche de veiller à ce que les futurs candidats au brevet d'enseignement possèdent une bonne connaissance du système scolaire en vigueur dans la province. C'est dans cet esprit qu'une douzaine de chercheurs se sont associés afin que professeurs et étudiants en éducation puissent disposer d'un manuel de référence tenant compte des derniers changements apportés aux structures scolaires ainsi que des nouveaux régimes pédagogiques mis en place. Paru aux Éditions Nouvelles, sous la direction d'André Lemieux, *L'organisation de l'enseignement au Québec* intéressera également quiconque désire être au fait des plus récentes transformations survenues dans le réseau de l'éducation. Facile à consulter, le manuel aborde, dans un premier temps, les fondements de l'organisation scolaire, du régime français (1608-1760) à la réorganisation pédagogique (1985-2000). Les struc-



tures de l'organisation scolaire, le réseau postsecondaire, l'éducation des adultes et les différents régimes pédagogiques constituent en outre autant de chapitres. Enfin, les agents d'éducation et le cadre légal de leur travail, de même que les faits marquants de l'histoire du syndicalisme au sein de la profession enseignante font aussi l'objet de l'analyse.

La vie adulte

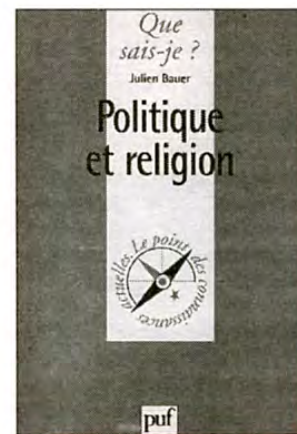
Existe-t-il, chez l'adulte, des phases de développement telles que celles identifiées par les spécialistes chez l'enfant? Une fois franchi le cap de la vingtaine, l'adulte traverse-t-il différentes étapes de croissance? En quoi consiste le cycle de vie adulte? Dans *Les temps de la vie*, Renée Houde, professeure au Département de communications, réalise une synthèse accessible des principales conceptions du développement psychosocial de l'adulte selon les étapes du cycle de vie. La première partie de l'ouvrage est consacrée à la pensée des auteurs - précurseurs et contemporains - qui ont tenté d'éclairer ce « continent noir » que représente le développe-



ment chez l'adulte. De Yung à Nemiroff en passant par Erikson et Gould, l'auteur évoque les principales thèses avancées et propose, pour chacune, des exercices et des sujets de réflexion. La seconde partie traite des perspectives critiques et pratiques. Accessible à un large public, l'ouvrage, paru chez Gaëtan Morin, est préfacé par Jacques Languiand. Précisons que cette troisième édition contient, outre les améliorations apportées à l'ensemble du texte, deux nouveaux chapitres : l'un consacré à la crise du milieu et l'autre, aux approches biographiques en développement adulte.

La Cité et le Sacré

Attentats en Algérie, Ayatollah en Iran, religion civique aux États-Unis, partis religieux en Israël, autant de phénomènes rappelant que l'Homme est tout à la fois un animal social et une créature religieuse. Dans cet ouvrage, Julien Bauer aborde cette question toujours brûlante d'actualité des liens entre les sphères profane et sacrée. « Que nous le souhaitions ou non, l'État existe [...] Que nous le souhaitions ou non, nombre d'individus croient en une transcendance [...] Fusionnés ou séparés, politique et religion ne peuvent que s'influencer ». L'auteur montre comment la démocratisation et la laïcisation, qui ont abouti à une séparation entre l'État et l'Église (chap. I), n'ont pas empêché la religion d'être, dans maints cas, une composante de l'identité nationale (chap. II). Négligé par la science politique, le rôle de la religion dans les sociétés modernes ne serait pourtant pas



anodin. À preuve, les interventions des partis et groupes de pression religieux (chap. III), alors même que les religions comptent encore parmi les acteurs de l'arène internationale (chap. IV). Survivance du passé, source inévitable de conflits ou - malgré tous les avatars - opportunité de créer des espaces de liberté? Voilà la question centrale que pose *Politique et religion* (Que sais-je? no 3467).

L'État et les universités

Sous la direction des professeurs de l'ESG Paul Beaulieu (management et technologie) et Denis Bertrand (organisation et ressources humaines), *L'État québécois et les universités, Acteurs et enjeux* conjugue les contributions de plusieurs professeurs et chercheurs afin de définir le système universitaire, ses transformations et principaux acteurs. Après avoir identifié les domaines d'intervention de l'État, l'ouvrage analyse l'opportunité d'une politique générale et explicite en matière universitaire et les principes de base qui devraient l'alimenter. Quelques points de repère historiques et théoriques permettent ensuite au



lecteur de retracer la place occupée par les universités dans les politiques scientifiques québécoises et canadiennes, les facteurs qui les ont orientées et les orientent aujourd'hui, de même que l'origine et l'autonomie de la recherche universitaire.

Par la suite, les auteurs scrutent les récentes tendances qui caractérisent les politiques publiques nord-américaines en matière d'enseignement supérieur, avant d'examiner les changements survenus dans les systèmes universitaires européens. Un chapitre explore le chemin parcouru, et celui à parcourir, à l'égard de l'accessibilité aux études supérieures au Québec. L'ouvrage aborde bien sûr l'épineuse question du financement des universités, pour ensuite évaluer le rôle des directions des établissements et de l'État dans la planification du réseau. Le tout est chapeauté par une réflexion prospective sur un nouveau partenariat à établir entre l'État et le monde universitaire. Publié aux Presses de l'Université du Québec, dans la collection Enseignement supérieur.

Titres d'ici

Éducation

Nous nous sommes tous déjà émerveillés, au moins une fois, devant l'extraordinaire développement d'un enfant sur les plans moteur et cognitif, au cours de la période de deux à huit ans. Dans ces deux dimensions du développement, les expériences motrices de l'enfant jouent un rôle déterminant que le pédagogue peut mettre à profit. C'est ce que tente de démontrer René Paoletti, professeur au Département de kinanthropologie, dans son livre *Éducation et motricité de l'enfant de deux à huit ans*.

L'ouvrage se divise en deux parties. Dans la première, intitulée « L'éducation motrice », l'auteur précise ce qu'il convient de travailler avec l'enfant de deux à huit ans en matière de capacités motrices et dégage des principes et des modalités d'intervention. La seconde, « L'éducation par l'activité motrice », montre comment l'expérience motrice peut être



mise à contribution dans le processus d'enseignement-apprentissage et dans la préparation perceptive de l'élève. Ce livre s'adresse à tous les intervenants du milieu préscolaire et de l'enseignement primaire désireux de mieux jouer leur rôle, que ce soit dans le but de stimuler l'éveil des potentialités motrices de leurs élèves par l'éducation motrice, ou afin de tirer profit de l'action pour faciliter l'activité d'apprentissage chez l'enfant. Publié chez Gaëtan Morin.

Études littéraires

Brenda Dunn-Lardeau rend compte ici des voies originales qu'emprunte le saint médiéval dans la littérature contemporaine. « Chose curieuse, écrit-elle, l'être qui résiste le mieux dans la littérature à la réorganisation cosmogonique n'est ni Dieu, ni Satan, mais le saint qui survit même à l'athéisme de l'humanisme existentiel d'un Camus... » Soucieuse de rappeler que la réécriture des modèles hagiographiques médiévaux commence sans attendre les décrets du Concile de Trente, l'auteur se penche d'abord sur la figure médiévale de la



pécheresse et de la pénitente dans *Le miroir de l'âme pécheresse* (1531) de Marguerite de Navarre. Puis, les deux chapitres suivants cherchent à dégager les liens qui unissent l'hagiographie médiévale à la littérature de fiction des XIX^e et XX^e siècles mettant en scène un saint ayant existé ou non. Enfin, trois autres chapitres analysent l'inscription de l'intertexte hagiographique chez Gabrielle Roy, Robertson Davies et Michel Tourmier. On y montre comment ces auteurs, chacun à leur manière, ont utilisé des vies de saint pour établir des parallèles avec celle de leur héros non dans une finalité d'édification religieuse, mais comme cadre de référence servant à la connaissance de soi. Brenda Dunn-Lardeau (en collaboration avec Marie-Pierre Genest), *Le saint fictif. L'hagiographie médiévale dans la littérature contemporaine*, Honoré Champion.

Roman

« Le premier été, le Jardin des merveilles était encore ouvert, avec ses animaux usés, ses allées à l'asphalte lézardée et ses tables à pique-nique défraîchies. Depuis, il a cédé la place à une grande allée et à un belvédère. Une statue de Félix Leclerc a été érigée. Un Moïse québécois, un père de glaise et de bronze... ». Le parc La Fontaine, la paternité, la filiation, voilà posés d'emblée les éléments qui constituent la trame d'*Oslo*, un très beau récit que vient de signer Bertrand Gervais chez XYZ éditeur. On y retrouve des personnages hauts



en couleur parmi lesquels figurent Mitchell, un américain ayant quitté Denver pour être domicile rue Rachel, le vieux William, dont l'état des jambes se détériore au point de nécessiter l'amputation, la jeune Marianne, aux oreilles percées de multiples anneaux. À première vue, on se demande bien ce qui peut les rapprocher! C'est que tous ont un important problème à régler, qui avec le Père, qui avec le Fils... Cette quête de paix, qu'ils partagent, les amènera à entreprendre, durant une longue nuit, la traversée du parc La Fontaine. Plus qu'un espace de transition, ce coin de verdure montréalais devient, dans *Oslo*, un lieu plein de significations pour une génération entière, celle qui a connu les divorces à la chaîne.

Arts et littérature

Dans *L'Architecture du rêve*, Jacques La Mothe, professeur au Département d'études littéraires, se penche sur les liens existant entre la littérature et les arts, à partir de l'analyse du cycle des *Matières de rêves* de Michel Butor. L'ouvrage met ainsi en valeur différents procédés littéraires utilisés par Butor et tente de le définir en regard des pratiques contemporaines, littéraires certes, mais aussi picturales et musicales, à travers des oeuvres réalisées en collaboration avec des artistes (Kolar, Delvaux, Alechinsky) et des musiciens (Koering,



Pousseur). De façon à mieux cerner les mécanismes de fonctionnement de l'élaboration d'un texte poétique, La Mothe procède au repérage des structures objectives dans les textes, entre les textes et entre les différents états du même texte. Est également proposée une étude intersémiotique des différents systèmes de langage utilisés, qu'il s'agisse du langage articulé, de la peinture ou de la musique. Véritable entreprise de déconstruction, d'identification et de reconstruction, cet ouvrage s'adresse aux passionnés de l'oeuvre de Michel Butor et aussi, plus largement, à quiconque s'intéresse au dialogue entre les formes picturales, musicales et poétiques, ainsi qu'à la mouvance des problèmes esthétiques. Paru aux Éditions Rodopi.

L'ERE et la recherche

L'idée qui a mené à la parution du tout premier volume de la revue *Éducation relative à l'environnement - Regards, Recherches, Réflexions* a germé lors du Forum francophone international Planèt'ERE qui a réuni à Montréal, en novembre 1997, plus de 700 acteurs chercheurs et praticiens. Née du désir et du besoin manifesté d'offrir un créneau de diffusion francophone des travaux de recherche dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement (ERE), la revue est le fruit d'une co-production qui associe l'Institut des sciences de l'environnement, la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (Belgique), l'Institut de formation et de recherche en



rale, un éclat de rire. Sous la dictature des Duvalier, les tireurs de lodyans ont été réduits au silence. Anglade, ici, ose transposer dans la littérature, et ce pour la première fois, cette forme unique d'expression orale. Son ouvrage se compose d'une trentaine de lodyans qui sont autant de portraits de la réalité haïtienne. Le recueil se divise en trois grands tableaux. La première partie, empreinte de magie et d'exotisme, dans un décor de nature et de soleil, est une métaphore de l'enfance en province, à Quina (alias Aquin). Le second tableau, qui se déroule à Port-aux-morts (alias Port-au-Prince), décrit la brutale réalité de la dictature, de la torture, de la trahison. Enfin, la dernière partie se déroule à Nèdgé (Notre-Dame-de-Grâce) et dépeint le choc des cultures, l'adaptation au nouveau pays, l'exil et le rapport au pays d'origine.



éducation à l'environnement (France) et l'Institut du Sahel (Mali). À tour de rôle, chacune des institutions est responsable de l'édition du volume annuel, développant un thème particulier. Confiée à l'équipe de l'UQAM sous la direction de Lucie Sauvé, professeure au Département des sciences de l'éducation, la production du premier volume est le résultat de la collaboration de 55 participants, dont sept chercheurs du CIRADE et 13 étudiants, anciens et nouveaux, des programmes de maîtrise et de doctorat de l'UQAM. Consacré à la recherche elle-même, le volume contient les textes des conférences dans la section *Recherches et Réflexions*, les préoccupations soulevées lors des tables rondes dans la section *Regards*, des recensions d'écrits, un répertoire de la recherche en ERE et une liste de publications et de ressources.

Recueil de lodyans

Georges Anglade, géographe, professeur et ex-ministre en Haïti, ajoute une autre corde à son arc en se faisant « tireur de lodyans » dans *Les blancs de mémoire*, sa première oeuvre de fiction parue chez Boréal. Mais qu'est-ce en fait qu'un lodyans? Il s'agit, dans la plus pure tradition orale haïtienne, d'une histoire qui, empruntant divers raccourcis pour hâter sa chute, vise à déclencher, dans l'audience, une réaction, règle géné-



...Finir (suite de la page 1)

parts sur cinq ans, et une croissance d'au moins 20 % chez le personnel de soutien. D'ici cinq ans, c'est un ajout total de l'ordre de 100 M \$ récurrents qui permettra à l'Université d'atteindre une certaine vitesse de croisière.

Le seul et incontournable projet d'immobilisation, c'est la construction du pavillon des sciences biologiques, évaluée à 35 M \$. Il faut quitter les locaux vétustes de l'actuel pavillon des Sciences situé rue St-Alexandre. Le Département des sciences biologiques, le plus performant en recherche au Québec selon les données de la Commission des universités sur les programmes, pourra ainsi s'intégrer au Complexe des sciences derrière la Place des Arts, ce qui aidera à faire face à l'importante demande de diplômés qui est loin d'être satisfaite et à investir dans les domaines de la biopharmacie, du génie biomoléculaire et de la bioinformatique.

Accessibilité et réussite des études

Le projet de politique du ministre Legault met l'accent sur la nécessité de continuer à favoriser l'accessibilité et souligne l'écart entre les taux de réussite des garçons et des filles. « S'il y a eu des progrès en regard de l'accessibilité – et il y a eu progrès – la présence de l'Université du Québec est une des raisons gagnantes pour cela, précise la rectrice. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons été créée. Cependant, il ne faudrait pas que l'écart entre les garçons et les filles au niveau de la réussite masque le fait qu'il y a encore un problème d'acces-

sibilité chez les francophones¹. On glisse beaucoup sur la langue maternelle. Or les chiffres globaux sont trompeurs car les allophones et les anglophones haussent la moyenne. »

Quant aux propositions du ministre de privilégier les domaines où la demande est forte, de répondre aux besoins de la société et de faire preuve d'ouverture sur le monde, qui soulèvent des inquiétudes, Mme Leduc accueille le débat en rappelant que cette ouverture au milieu constitue une de nos gloires à l'UQAM. « Il faut maintenir l'université la plus ouverte possible, y compris face à l'entreprise privée, acceptant à la fois d'influencer et d'être influencée. La garantie de succès, c'est le respect des identités et des missions de chacun. »

Des choix stratégiques

L'été dernier, à la demande du ministre Legault, l'UQAM a ciblé et chiffré des actions prioritaires dans des domaines où elle est particulièrement reconnue, notamment dans ceux des biotechnologies, de l'informatique, des sciences de l'environnement, du multimédia, de la formation des maîtres et de celle des gestionnaires dans les nouveaux marchés, de même que dans les domaines des sciences humaines au cœur des enjeux sociaux. « Ces choix sont basés sur les plans d'action des départements et sur les discussions au sein des facultés. Ces dernières n'en sont pas toutes au même point dans leurs discussions sur leur développement et le recentrage de leurs activités. Cette position

n'est donc pas coulée dans le béton », précise la rectrice.

Des réussites remarquables

Le 27 octobre dernier, devant quelque 200 personnes, Mme Leduc a terminé son discours en présentant un tableau de quelques réussites « qui tiennent souvent du tour de force pour une université qui s'est fait amputer son budget de 30 % au cours des dernières années. » Amélioration de l'encadrement académique, formation aux nouvelles technologies, mise en place de réseaux socioprofessionnels, succès des équipes de recherche et des étudiants auprès des organismes subventionnaires, nouveaux programmes, sans compter la multitude de prix récoltés, tout cela fait honneur à l'UQAM conclut la rectrice. « Ces réussites nourrissent nos espoirs, notre fierté et nous incitent au dépassement. »

1. Dans la conférence d'ouverture qu'elle donnait lors du colloque sur *L'État québécois et les universités, acteurs et enjeux*, le 30 septembre dernier, Mme Leduc signalait que « l'analyse fine des chiffres montre que seulement 9,4 % des francophones détiennent un grade universitaire au Québec contre 16,5 % des anglophones. À Montréal, l'écart entre les deux groupes linguistiques est aussi de sept points de pourcentage : 12 % de diplômés francophones contre 19,1 % d'anglophones ».

...UNESCO (suite de la page 1)

spécialiste de la géographie des populations se passionne pour le territoire montréalais qui lui sert de contrepoint dans le cadre d'une théorie générale des *Transitions géographiques au temps des Amériques*.

L'homme d'action

Si l'oeuvre scientifique de Georges Anglade a pris corps principalement de 1965 à 1985, les dix années qui suivent sont surtout marquées par son entrée en force dans l'arène politique. Se portant à la défense des droits démocratiques du peuple haïtien, il dirige, au Québec, le Mouvement Haïtien de Solidarité (MAS), puis poursuit son parcours du combattant en participant à la rédaction du manifeste *La chance qui passe* et en assumant, entre autres, les fonctions de ministre et de conseiller des cabinets présidentiels Aristide et Préval. « J'ai cru que nous pourrions arriver à changer les choses sur ce rocher perdu, [...] une catastrophe historique que l'on essaie de conjurer depuis trois siècles. Or, je me suis planté. Il y a en Haïti une élite qui représente à peine 2 % de la population. J'avais l'ambition que l'on puisse passer à un meilleur partage de

la richesse. J'ai dû affronter les miens et j'ai été broyé » affirme celui qui abandonna son rôle de conseiller en 1996.

L'homme de lettres

Prisonnier politique sous la dictature duvalérienne, deux fois exilé et ayant frôlé la mort à plusieurs reprises, Georges Anglade n'exprime pourtant ni cynisme ni rancœur à l'égard de l'action politique. « C'est comme tomber de vélo, ça fait parfois mal, mais on se relève et on continue ! » déclare-t-il avec humour. Un trait d'esprit que l'on retrouve dans les lodyans - sorte de courts récits typiques de la tradition orale haïtienne - qui composent *Les blancs de mémoire*, sa première oeuvre de fiction, (voir Titres d'ici en page 10). Après 30 ans d'enseignement, il entend prochainement « céder la place » pour se consacrer à sa nouvelle carrière d'écrivain, bien qu'il tienne à demeurer présent à titre de professeur associé. C'est que désormais, c'est surtout par la voie littéraire que cet humaniste entend critiquer le réel, parler de l'échec et de l'espérance, dire la science et le politique.



CENTRAIDE

AVIS DE VACANCE ET APPEL DE CANDIDATURES

Poste : Doyenne, doyen de la Faculté de science politique et de droit

Rôle

La doyenne, le doyen de la faculté est responsable devant le Conseil académique et les instances de l'Université de l'animation, de la planification, de l'organisation et de la gestion de sa faculté.

À ce titre, en liaison avec les unités de sa faculté et le Vice-rectorat à la formation, elle, il administre et exécute les politiques et directives adoptées par les diverses instances concernées (Conseil académique, Commission des études, Conseil d'administration, etc).

Responsabilités

- Dirige sa faculté et réalise la coordination entre les unités qui le composent. Veille à l'application, dans sa faculté, des règlements, politiques et directives de nature académique, pédagogique ou administrative.
- Préside le Conseil académique de la faculté et veille à la réalisation de son mandat.
- Prépare, pour approbation par le Conseil académique et autres instances s'il y a lieu, les orientations, les priorités de la faculté

et politiques qui relèvent de sa responsabilité.

- Procède, dans le cadre des normes et pratiques établies à l'Université, après consultation des unités de la faculté et approbation du Conseil académique, aux recommandations nécessaires auprès de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Formation pour l'obtention des enveloppes sectorielles de ressources.
- Veille à l'exécution et au suivi des décisions du Conseil académique.
- Prépare le budget sectoriel, conformément aux règles et politiques établies à l'Université en matière d'allocation de ressources, avec la collaboration des unités de la faculté, le soumet à l'approbation du Conseil académique, et le recommande à la vice-rectrice, au vice-recteur à la Formation. Veille à l'administration dudit budget dans le respect des normes et politiques établies ainsi que des règles administratives.
- Représente sa faculté auprès des milieux externes et est responsable du développement des relations entre sa faculté et les différents partenaires du milieu.

- Représente les intérêts et préoccupations académiques et de vie universitaire des étudiantes, étudiants auprès des unités administratives et des instances de l'Université.
- Représente sa faculté auprès des unités administratives et des instances de l'Université.
- Fait partie, en tant que doyenne, doyen de la faculté, du Comité de régie de la vice-rectrice, du vice-recteur à la Formation et participe aux décisions relatives aux orientations et priorités de ce Vice-rectorat, de même qu'à l'élaboration des politiques relevant du Vice-rectorat à la formation, à soumettre aux instances.
- Fait rapport, au moins une fois l'an, au Conseil académique, pour approbation, de la gestion de sa faculté et notamment du développement et de l'organisation générale des programmes des trois cycles d'études ainsi que de l'exécution des politiques et directives de l'Université.
- Rend compte à la vice-rectrice, au vice-recteur à la Formation de la gestion et de l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles allouées à la faculté et ce, dans le respect des politiques institution-

nelles et des règles administratives en vigueur.

- Veille à l'application des politiques académiques définies par les instances de l'Université dans le respect des conventions collectives et ententes et en concertation avec les instances et unités concernées et participe à la gestion des ressources humaines affectées à la faculté.

Exigences

- Être professeure, professeur régulier à plein temps de la faculté
- Avoir une vaste expérience de direction d'enseignement et de recherche et une bonne connaissance des programmes de sa faculté
- Posséder des qualités de leadership
- Avoir une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, du réseau de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois
- Démontrer les capacités nécessaires pour participer à un processus de changement important.

Mandat

La doyenne, le doyen de la faculté est nommé par le Conseil d'administration pour un mandat de cinq (5) ans, renouvelable une seule fois.

Traitement

Selon l'échelle des professeurs, professeurs, majoré de 12 000 \$ (minimum de 80 000 \$).

Note: Durant son mandat, la doyenne, le doyen ne perd aucun des droits rattachés à son statut de professeure, professeur et est détaché de son département d'appartenance.

Date limite

Votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae abrégé, doit parvenir avant 17 heures, le vendredi 12 novembre 1999 à monsieur Daniel Hébert, directeur du Secrétariat des instances, local D-4500.

2001 : odysée de la mode

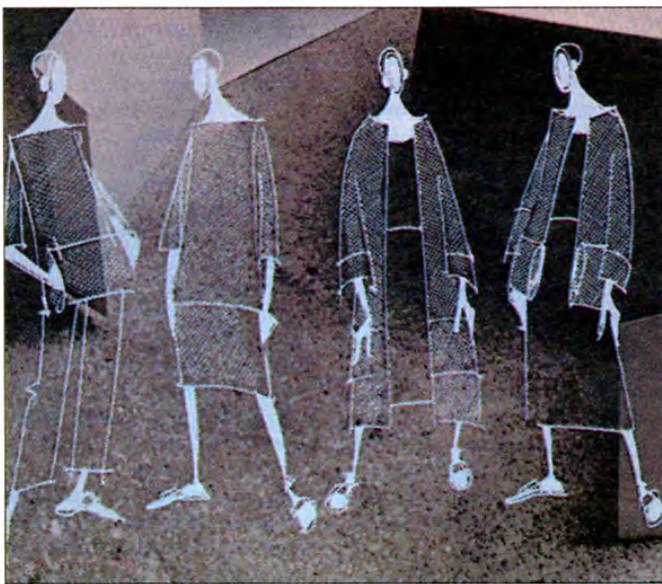
En première à Montréal, l'École supérieure de mode présentait le 2 novembre dernier un aperçu des tendances vestimentaires pour la saison printemps-été 2001. De retour de Paris, la professeure Maryla Sobek a donné un avant-goût des couleurs, tissus et styles élaborés par deux des plus importants bureaux de tendances dans le domaine de la mode vestimentaire, Pclears et Nelly Rodi.

Gagnante canadienne au Concours Smirnoff 1999, l'étudiante en design de mode Danielle Martin a présenté lors de la conférence son expérience de travail chez Christian Lacroix en expliquant comment la maison de haute couture de Paris élabore ses tendances de mode. Naomie Bilodeau, étudiante au même programme, a de son côté donné un aperçu des méthodes de recherche du bureau de style Nelly Rodi pour préparer les tendances. Mme Bilodeau a été l'une des 15 finalistes au Concours Smirnoff, auquel ont pris part plus de 1 000 participants.

Des experts scrutent les projets des étudiants

Le 10 novembre prochain, les étudiants de 3^e année en design à l'École supérieure de mode présenteront devant un groupe d'experts les résultats de leurs recherches préliminaires pour le projet de fin d'études, qui sera réalisé en équipes multidisciplinaires. Pour expliquer les étapes de leur travail et la pertinence de leur concept, les étudiants ont produit des documents visuels illustrant leur choix de forme, de

Du manteau à la veste, de la robe à la tunique, les longueurs sont modulables par pliage.



Voici *Archeo Chic*, l'une des cinq tendances vestimentaires élaborées par les bureaux de style pour la saison printemps-été 2001 et présentées par la professeure Maryla Sobek de l'École supérieure de mode de Montréal lors de la conférence du 2 novembre dernier.

couleur, les dessins des modèles, etc. Le groupe d'experts est composé de François Gagnon (design, auparavant chez « C'est ma mère qui m'habille »), Frédéric Metz (conception visuelle, professeur au Département de design), Monique Beauregard (textile, Centre de recherche de l'impression textile) et Céline Chicoine (conception-prototype, chargée de cours).

La trajectoire du geste, le principe d'emballage, l'image numérique

sont les sujets qui ont nourri le travail des futurs stylistes de mode pour dessiner leurs collections de vêtements. Parmi les sujets traités, on retrouve les uniformes pour Excentris, les vêtements en tant qu'emballage corporel, origami et travail manuel, etc. Les étudiants en commercialisation de mode vont donner un aperçu de la clientèle cible pour laquelle les collections sont destinées. Pour de plus amples informations, on peut contacter Renée Léveillé, au 933-6633.

Galerie de l'UQAM

Narration, associations, mémoire

La Galerie de l'UQAM accueille, jusqu'au 27 novembre prochain, le peintre Piotr Klemensiewicz pour sa première exposition solo au Canada. L'artiste présente plusieurs grands tableaux de sa récente série intitulée *Encombres*, ainsi qu'une sélection de petits formats produits depuis 1993. L'exposition est réalisée en collaboration avec le Département d'arts plastiques qui a invité le peintre dans le cadre d'une entente de partenariat en enseignement avec l'École Supérieure des Beaux-Arts de Marseille. Le Consulat général de France est également partenaire de cette exposition. Comme le note Louise Déry, directrice de la Galerie, la peinture de Piotr Klemensiewicz « procède d'un lexique formel, plastique et sémantique, patiemment élaboré depuis plus d'une dizaine d'années. Ouverte au jeu de la narration, riche d'associations multiples, féconde et intense, elle est offerte, sans réserve et sans équivoque ».

Selon la volonté du peintre, la Galerie lui a aussi réservé, à titre expérimental, un espace venant marquer sa résidence d'artiste à l'UQAM, ainsi que sa collaboration avec Monique



Piotr Klemensiewicz
Encombres (mars), 1998
Acrylique sur bois 203 X 83 cm

Régimbald-Zeiber, professeure au Département d'arts plastiques. En effet, en tant qu'artistes, Piotr Klemensiewicz et Mme Régimbald-Zeiber prolongent leurs réflexions et leurs échanges, à la fois plastiques et théoriques, par un accrochage croisé et peu orthodoxe de certains de leurs travaux.

Par ailleurs, toujours jusqu'au 27 novembre, la Galerie présente aussi l'exposition *Pour une archéologie du vivant* de Dominique Bérubé. Les oeuvres photographiques que soumet Dominique Bérubé évoquent l'idée que mémoire et photographie se ressemblent. L'une et l'autre, vouées à s'effacer et à disparaître, tentent de saisir ce qui n'a jamais été véritablement présent à la conscience. Dominique Bérubé propose ce projet dans le cadre du programme de maîtrise en arts visuels et médiatiques.

Arts visuels

Colloque interuniversitaire et exposition

Dans le cadre du Colloque interuniversitaire en arts visuels qui se tiendra à l'UQAM du 10 au 12 novembre prochains, les étudiants de la maîtrise en arts visuels et médiatiques organisent une exposition qui regroupera les œuvres de huit conférenciers. Les exposants proviennent de l'Université Laval, de Concordia, de l'Université du Québec à Chicoutimi, ainsi que de l'UQAM. Leurs pratiques sont variées, allant de la peinture au site web, en passant par l'installation et la performance.

Le colloque interuniversitaire en arts visuels existe depuis 1996 et regroupe les quatre universités ci-haut mentionnées. Il permet aux participants de prendre connaissance des recherches et questionnements véhiculés dans les programmes de deuxième cycle des différentes universités. Sous le titre *Création et nouveaux territoires de l'œuvre*, le colloque de cette année traite justement du lien entre l'art, le public et les lieux de diffusion.

L'exposition sera logée au Centre de diffusion de la maîtrise en arts visuels, au J-R930, du 9 au 12 novembre, de 12 h à 18 h. Depuis son inauguration en 1993, le Centre de diffusion a fourni aux étudiants inscrits à la maîtrise un lieu d'échange, de création et d'expérimentation riche et

CLONE POUR ADOPTION
CLONE A00556



NUMÉRO DU CLONE : A00556
ALIAS : POULETTE
TYPE DE CLONE : SOUTIEN AFFECTIF
FONCTIONS PARTICULIÈRES : SOUFFRE-DOULEUR
DÉFAUTS : PLEURS INCERTAINS
POSSIBILITÉ DE REPROGRAMMATION : OUI 40 %
POSSIBILITÉ DE CHIRURGIE ESTHÉTIQUE : OUI
AUCUN : TRÈS TRAVAILLANT
RECYCLAGE RECOMMANDÉ : CLONE AIDE DOMESTIQUE
PRIX : 300 000 \$

« Clone pour adoption », œuvre de l'étudiante Dalia Chauveau, de la maîtrise en arts visuels et médiatiques de l'UQAM

dynamique, en plus de permettre la diffusion des travaux de recherche et de création. Pour de plus amples informations sur le colloque ou l'exposition, composez le 987-3000 poste 7003.

Sur Internet :

www.er.uqam.ca/nobel/cendif/

Golf universitaire

Triomphe à Carleton



Déclassant l'ensemble des universités qui participaient au tournoi invitation de l'Université Carleton à Ottawa, l'équipe de golf de l'UQAM a clôturé la saison en savourant une double réussite. Le capitaine des Citadins, Dominic Lalonde, a en effet remporté les honneurs avec une moyenne de 71, soit trois coups de moins que son plus proche rival. Le terrain de Eagle Creek, un des plus beaux au Canada, comporte un niveau de difficulté très élevé, selon l'entraîneur

Raymond Lamarche, retraité de l'UQAM. Rappelons que depuis 1984, l'équipe de l'UQAM a remporté le championnat québécois à huit reprises.

Sur la photo, dans l'ordre habituel, on aperçoit l'entraîneur Raymond Lamarche, en compagnie des joueurs Bernard Tanguay, Jocelyn Falardeau, Mathieu Caya, Martin Sickini, et le capitaine de l'équipe Dominic Lalonde.